

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 562 /SEC.

Astrida, le 13 mars 1951.-

Objet:

Retraite des sous-chefs.-



Monsieur l'Abbé,

Suite à votre lettre du 9 mars 1951, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'autorise les sous-chefs de votre mission à participer à la retraite de 3 jours qui sera prêchée pendant la semaine Sainte.

Veuillez agréer, Monsieur l'Abbé, l'assurance de ma considération très distinguée.

L'Administrateur de Territoire ff.,
J.KIRSCH,

Monsieur l'Abbé
Supérieur de la Mission
de & à

C Y A H I N D A .-